



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

E2C HAINAUT THIERACHE

Siège social : 3 Esplanade Jean MONNET

59410 ANZIN

Ce rapport contient 25 pages.

Aux membres de l'association E2C HAINAUT THIERACHE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association E2C HAINAUT THIERACHE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable relatif à la première application du nouveau règlement ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. en outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Coutiches, le 7 mai 2026

Le commissaire aux Comptes

JCT AUDIT

Nicolas ZOWEZAK

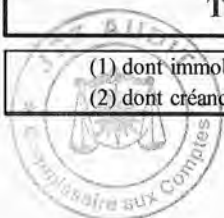


Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	26 669	23 451	3 218	
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	546 858	486 352	60 506	64 258
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	21 800		21 800	28 138
	TOTAL (II)	595 327	509 803	85 524	92 396
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	893 408		893 408	2 488 796
	Charges constatées d'avance	28 076		28 076	26 977
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments financiers et jetons détenus				
	Disponibilités	150 949		150 949	12 169
	TOTAL (III)	1 072 434		1 072 434	2 527 942
	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I à VII)		1 667 761	509 803	1 157 958	2 620 338

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à plus d'un an



Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

FONDS PROPRES		31/12/2025		31/12/2024	
	Fonds propres sans droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires		32 355		32 355
	Fonds propres avec droit de reprise				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau		554 193		669 647
	Excédent ou déficit de l'exercice		(11 437)		(115 454)
	Total des fonds propres (situation nette)		575 111		586 548
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement		503		905
	Provisions réglementées				
	Total des autres fonds propres		503		905
	Total des fonds propres		575 614		587 453
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes				
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public				
	Total des fonds reportés et dédiés				
Provisions	Provisions pour risques		69 857		23 782
	Provisions pour charges		67 822		60 366
	Total des provisions		137 679		84 148
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		50 000		6 125
	Emprunts et dettes financières divers (2)				100 000
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		134 191		95 292
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales		234 163		283 043
	DETTES DIVERSES				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		1 310		2 361
	Produits constatés d'avance (1)		25 000		1 461 915
	Total des dettes		444 665		1 948 737
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif				
	TOTAL PASSIF		1 157 958		2 620 338
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(11 436,98)		(115 454,25)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		444 665		1 948 737
	(2) Dont emprunts participatifs				

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	1 315	1 474
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		180
	dont ventes de dons en nature		180
	Ventes de prestations de service	2 553	
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	2 236 166	2 234 166
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	6 838	175
	Mécénats	46 400	50 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	23 782	9 010
	Utilisations des fonds dédiés		54 000
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Autres produits	273	236
Total des produits d'exploitation		2 317 327	2 349 240
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	580 693	610 400
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	104 430	110 736
	Salaires	1 117 520	1 233 911
	Cotisations sociales	391 243	467 708
	Dotation aux amortissements et dépréciations	13 661	12 610
	Dotation aux provisions	77 313	23 782
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Autres charges	30 927	7 327
Total des charges d'exploitation		2 315 787	2 466 474
RES ULTAT D'EXPLOITATION		1 540	(117 234)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 540	(117 234)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	290	1 378
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
Total des produits financiers		290	1 378
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	13 267	
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		13 267	
RESULTAT FINANCIER		(12 977)	1 378
RESULTAT COURANT avant impôts		(11 437)	(115 856)
	Produits exceptionnels		402
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			402
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		2 317 617	2 351 020
TOTAL DES CHARGES		2 329 054	2 466 474
EXCEDENT ou DEFICIT		(11 437)	(115 454)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature		688	510
Prestations en nature		18 820	17 150
Bénévolat		6 073	6 934
TOTAL		25 581	24 594
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature		688	510
Mise à disposition gratuite de biens		12 950	13 400
Prestations		5 870	3 750
Personnel bénévole		6 073	6 934
TOTAL		25 581	24 594



Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 157 958** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 317 617** euros
 - un total charges de **2 329 054** euros
 - dégage un résultat de **-11 437** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2025**
- finit le **31/12/2025**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association ECOLE DE LA 2EME CHANCE HAINAUT THIERACHE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL ET DES ACTIVITES

L'Ecole de la Deuxième Chance (E2C) Hainaut Thiérache a pour objet d'accompagner des jeunes volontaires, de 16 à 29 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en formation afin de leur fournir un parcours individualisé prévisionnel de 9 mois en vue d'une insertion sociale, citoyenne et professionnelle durable et un accompagnement post-parcours d'un an.

Les stagiaires sont accueillis sur 4 sites :

- Anzin
- Maubeuge
- Fourmies
- Vervins

L'accompagnement pédagogique personnalisé se répartit sur 4 pôles :

- savoirs fondamentaux
- orientation et démarches professionnelles
- socialisation et développement personnel
- alternance en entreprise

Un accompagnement social est également mis en place afin de lever les freins périphériques, dès le démarrage, durant le parcours et le suivi post parcours, en partenariat avec les acteurs sociaux des territoires où l'école est implantée.

L'E2C Hainaut Thiérache participe à la coordination régionale E2C Hauts-de-France et relève du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). Elle est labellisée RESEAU E2C FRANCE/AFNOR et QUALIOPI.

En février 2023, un Bus Itinérant Pédagogique a été mis en service en partenariat avec la Régie Régionale des Transports HDF. Il a pour objectif :

- le ramassage et dépose de jeunes
- l'aide aux déplacements pédagogiques pour les activités du site
- l'animation pédagogique mobile via des permanences dans les communes de la Thiérache.

L'E2C Hainaut Thiérache regroupe 35 salariés et a accompagné 413 stagiaires en 2025.

FAITS SIGNIFICATIFS

Afin de faire face aux tensions de trésorerie, l'association a :

- obtenu l'ouverture d'une ligne DAILLY de 500 K€ à la Caisse d'Epargne.
- réduit la superficie louée à ANZIN au 2ème étage à compter du 2ème trimestre (155m² au lieu de 325 m²).

Annexe libre

Etat exprimé en euros

FAITS MARQUANTS POST-CLOTURE

Néant

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlements 2022-06 et dans le respect des principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 157 958 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 317 617 euros** et un total **charges** de **2 329 054 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **-11 437 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La 1ère application du règlement ANC 2022-06 constitue un changement de méthode comptable. Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Autres informations

Les engagements de retraite ont été provisionnés pour 67 823 €

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Probabilité de présence jusqu'à la retraite
- Taux d'actualisation : 3.85 %
- Taux d'évolution des salaires : 1%

Immobilisations

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres	22 721		3 948			26 669
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	22 721		3 948			26 669
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	208 335		922			209 257
	Matériel de transport	25 481					25 481
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	303 864		8 256			312 120
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	537 680		9 178			546 858
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	28 138		(634)		5 704	21 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	28 138		(634)		5 704	21 800
TOTAL		588 539		12 492		5 704	595 327

Amortissements

Etat exprimé en euros		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Autres			22 721	730		23 451
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			22 721	730		23 451
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers			177 594	3 990		181 584
	Matériel de transport			25 481			25 481
	Matériel de bureau, mobilier			270 347	8 940		279 287
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			473 422	12 930		486 352	
TOTAL				496 143	13 661		509 803

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	23 782		23 782	
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	60 366	7 456		67 822
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		69 857		69 857
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	84 148	77 313	23 782	137 679
	Sur immobilisations				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		84 148	77 313	23 782	137 679
Dont dotations et reprises			77 313	23 782	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	21 800		21 800
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	888 011	888 011	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	5 397	5 397	
	Charges constatées d'avance	28 076	28 076	
TOTAL DES CREANCES		943 285	921 485	21 800
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	50 000	50 000		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	134 191	134 191		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	98 390	98 390		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	104 316	104 316		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	31 457	31 457		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	1 310	1 310		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	25 000	25 000		
TOTAL DES DETTES		444 665	444 665		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		487 193			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		537 193			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	32 355					32 355
Fonds propres avec droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité						
Autres réserves						
Report à nouveau	669 647	(115 454)				554 193
Excédent ou déficit de l'exercice	(115 454)	115 454			11 437	(11 437)
Situation nette	586 548				11 437	575 111
Fonds propres consommables						
Subventions d'investissement	905				402	503
Provisions réglementées						
TOTAL	587 453				11 839	575 614

Variation des Subventions d'Investissement

Etat exprimé en euros	Subventions à la clôture 31/12/2024	Augmentation	Diminution	Subvention à la clôture 31/12/2025
Subventions d'investissement				
Subventions d'équipement	239 673			239 673
Autres subventions d'investissement				
Montant nominal	239 673			239 673
Quotes-parts virées au compte de résultat	238 768	402		239 170

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 934	47 016	3 918	8,33
Dettes fiscales et sociales	159 925	196 468	(36 543)	-18,60
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	1 310	2 343	(1 033)	-44,08
TOTAL	212 169	245 828	(33 658)	-13,69



Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	893 408	2 488 796	(1 595 387)	-64,10
TOTAL	893 408	2 488 796	(1 595 387)	-64,10

[illegible]

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			28 076
loyers et charges ANZIN	01/01/2026 31/03/2026	27 136	
Autres		940	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			28 076

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Subvention DREETS accordée pour 2026		25 000	25 000
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			25 000

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Divers dons - matériels	688	510
Prestations en nature	688	510
Mécénat compétence BDL	3 500	
Mairie de Fourmies	11 600	11 600
Boulangerie MAHOUEAUX campagne de publicité / 100000 sacs à baguette		1 500
Transvilles Campagne affichage	2 250	2 250
Autres prestations	1 470	1 800
Bénévolat	18 820	17 150
Bénévolat	6 073	6 934
	6 073	6 934
Total	25 581	24 594
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Contributions en biens	688	510
Mise à disposition gratuite de biens	688	510
Mises à disposition locaux	12 950	13 400
Mises à disposition de biens		
Prestations	12 950	13 400
Transville - Campagne affichage	2 250	2 250
Boulangerie MAHOUEAUX campagne publicitaire		1 500
Séance equipe coatching	120	
mécénat compétence BDL	3 500	
Personnel bénévole	5 870	3 750
Bénévolat (simulation entretiens et jurys)	6 073	6 934
La Poste (rgpd)		
	6 073	6 934
Total	25 581	24 594